

# PRATIQUE DU « BALE GRAZING »

## Objectif

Le « bale grazing » consiste à prédisposer des bottes d'enrubanné à l'automne sur une parcelle de préférence assez portante destinée à être pâturée au cours de l'hiver et sur laquelle un léger couvert de biomasse a commencé à se créer dès l'automne. Il s'agit en quelque sorte d'un pâturage tournant hivernal.

Niveau de maturité : ●●● Utilisé dans des fermes commerciales



Crédit photo : [Web-agri](#)

## Description

Le pâturage en phase automnal et hivernal reste souvent un problème en ce qui concerne la quantité et la qualité de l'herbe. Le râtelier vient souvent compléter le fourrage manquant. Cependant, il cause une forte compaction et dégrade la pâture à cause de la stagnation des bovins et de l'utilisation du tracteur. Inspirée des systèmes américains, la méthode du « bale grazing » a pour but de faire gagner du temps, de l'argent mais aussi et surtout d'améliorer la fertilité du sol. Il suffit pour mettre en place cette pratique d'une parcelle portante, d'enrubannage et d'une clôture électrique déplaçable. Il est important de placer suffisamment de balles pour passer l'équivalent de deux bons mois, avec des temps de séjour courts et un non-retour sur les premiers paddocks. Afin de simplifier la gestion au jour le jour pour le lot d'animaux, il est préférable de gérer le troupeau dans un système couloir pour ne pas surpâturer. Le système couloir est conçu pour fonctionner avec un fil avant et arrière en maîtrisant le temps de séjour du lot sur une surface donnée.

## Pour en savoir plus

[Pratique du bale grazing en élevage : pâturage hivernal avec enrubannage \(web-agri.fr\)](#)

[Bale grazing en agriculture de conservation : système tout herbe et foin \(web-agri.fr\)](#)

[Le bale grazing pour régénérer mes sols - Franck Baechler - YouTube](#)

[doc\\_num.php \(chambres-agriculture.fr\)](#)



*Avertissement : L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations disponibles sur le site d'un constructeur et dans la presse spécialisée, que vous retrouvez dans la partie « pour en savoir plus », ci-dessus. Vous pouvez aussi vous référer aux sites d'autres constructeurs ou bien vous rapprocher de votre conseiller agricole.*